

France dans toute cette affaire sinon le général de Gaulle, qui après l'avoir sauvée de la mort, se voit suspecter déjà, déjà honni par un peuple sans mémoire ni foi ?

« J'avoue, mon général, que je commence à être inquiet quant au résultat du référendum... » Il demanda de nouveau et avec insistance : « Que disent les gens ? — Il est difficile de juger du pays sur les quelques personnes qu'on approche, répondis-je. Mais enfin, je suis persuadé que cet écœurement dont je vous parlais est éprouvé par le plus grand nombre. Pourtant, je ne suis pas très rassuré, car, entre l'électeur et vous, s'interposent ces partis et ces partisans dont nous pouvons déjà mesurer la mauvaise foi, la duplicité, la force... On peut s'attendre au pire... » Il ne nia pas. Je crois même qu'il approuva. Mais c'est alors que son visage m'apparut dans toute son assurance sereine.

J'étais lancé. Je parlai du procès Pétain, si mal engagé (« car on n'a parlé jusqu'à présent que de l'armistice, question sur laquelle, à tort ou à raison, on ne fera jamais l'unanimité des Français. Ce qui compte beaucoup plus que l'armistice c'est ce qu'il est devenu, ce que l'on en a fait ») ; de la tristesse de ces dépositions de témoins qui ne témoignent que pour eux-mêmes, les Reynaud, les Weygand ; « Blum a été, de loin, le plus remarquable, celui dont le ton fut le plus noble... ». Le Général approuva et sourit, disant : « C'est qu'il est le seul à n'avoir point été à ce moment au pouvoir ! » ; il y avait urgence à empêcher le procès de se perdre dans les sables... Il fallait, surtout, qu'il fût terminé lorsque la Constituante se réunirait, au risque de voir une Assemblée sans retenue ni mesure s'emparer de l'affaire. Il en convint, assurant que tout serait achevé à temps. Mais il convint aussi que le retour de Pierre Laval, qui nous a été livré hier, ne faciliterait pas une solution rapide.

Je me laissai alors aller à dépeindre, devant le Général goguenard et visiblement amusé, le procès Pétain, tel qu'il m'était apparu hier aux Actualités : autour d'un Maréchal marmoréen et plus imposant que jamais, la vaine agitation de juges et d'avocats fantomatiques, dont les barbes ridicules, les gestes emphatiques, l'allure dérisoire montraient la Jus-

tice sous son jour le moins respectable. Ce film étant muet, le silence rendait le désordre de la scène plus hallucinant encore.

Une heure après, je me trouvais au Palais de Justice pour la neuvième audience de la Haute Cour. Je vis dans son silence, sa prestance, son abandon et son grand âge, le maréchal Pétain, écrasé, mais sans rien perdre de sa tenue, dans un large fauteuil, à côté d'un garde républicain, jeune et rose. Sur son uniforme, la médaille militaire rituelle ; dans ses mains, une paire de gants cossus ; devant lui, son képi rutilant : tel qu'il était au temps de sa légende, au temps aussi de la comédie vichyssoise... Visage de marbre blanc, attentif, parfois mais le plus souvent absent et d'une indifférence qui semblait déjà d'au-delà la vie. Le général Weygand, amené de sa prison mais vêtu avec l'élégance de qui revient des courses, sec, digne, hautain ; et à quelques mètres un Paul Reynaud nerveux, tendu, mordant, au visage dévoré de tics.

Entre les deux hommes, le dialogue n'est qu'échange de blessures — et les coups bas sont de part et d'autre les plus nombreux, rendus plus cruels encore par les formes polies dont ils s'entourent. Je n'aurai qu'à relire les débats, plus tard, pour revoir cette scène : Weygand s'asseyant et tournant délibérément le dos à Reynaud qu'il feint de ne pas entendre, royal vraiment avec ce stick sur lequel sa main droite s'appuie ; et soudain debout, face à son adversaire qu'il cingle de quelques mots et dont il se détourne de nouveau, un sourire sardonique sur son visage fripé.

A l'éloquence méticuleuse de Paul Reynaud, qui continuait son plaidoyer *pro domo*, à grands renforts d'arguments plus ou moins spécieux, il répondit des phrases dont la cruelle brièveté fit mouche. Reynaud (qui avait encaissé avec un air faussement désinvolte), voulut se défendre — et ne pas disparaître de la scène publique sur une aussi mauvaise sortie ; on ne lui permit pas : aussi bien cette vaine querelle menaçait-elle de s'éterniser et l'Histoire n'a pas besoin, pour juger, de tant d'explications. Pour juger Reynaud et Wey-

gand s'entend. Car, dans tout cela, il était fort question de Reynaud, fort question de Weygand aussi ; mais bien peu de Pétain.

Le général Héring, cité par la défense, évoqua, lui, le problème du Maréchal, mais sur un plan où il n'était d'aucun intérêt de le porter. Car qui a jamais douté du génie de Pétain à Verdun, ou de l'admiration qui lui vouaient les Français, de Gaulle le premier ? Après l'intermède d'une déposition passionnée et par cela même sans grande portée — encore qu'elle posait, elle, les vraies questions (notamment celle de la responsabilité du Maréchal dans la répression de la Résistance), le général George fit un long exposé sur l'armistice, qu'il défendit avec le seul souci de se défendre lui-même — et en réalisant cette gageure de ne pas nommer une seule fois — du moins spontanément — le Maréchal... Tout cela était vain, mesquin, inutile ; ces juges couverts d'hermine apparaissaient au-delà du mépris ; et les aboiements du bâtonnier Payen, la chaude voix d'Isorni n'arrachaient pas la défense à cette dérision. Le silence impénétrable de Pétain ; la bêtise de certaines questions posées par les jurés ; cet écœurement, quels qu'aient pu être ses crimes, de voir un maréchal de France mis en accusation par de tels personnages ; la tristesse aussi d'entendre — et de voir — ceux qui avaient gouverné la France aux heures les plus graves de son destin — et de les voir si pareils, dans leur faiblesse, aux autres hommes — et de les entendre mettre sur la place publique ce qui avait été des secrets d'Etat, qui n'était, en somme, que de pauvres secrets, à la mesure des pauvres hommes qu'ils étaient... Il faudrait pouvoir commenter à loisir « ces impressions d'audience »...

Je dois revenir sur les trois quarts d'heure passés ce matin dans le bureau du Général et noter :

— Ses remerciements pour l'envoi à la villa (hier soir) de mon *Aimer Balzac*, qui ne paraîtra officiellement que dans un mois ;

— Son commentaire, à la suite de la protestation que je lui transmettais, au sujet d'une condamnée à mort qu'il avait graciée : « On ne fusille pas les femmes ! » Phrase qu'il

répéta deux fois encore, ajoutant : « Giraudoux l'a dit dans *les Anges du Péché* et il ne faut pas l'oublier : les femmes, n'importe quelle femme, sont capables du meilleur et du pire... » ;

— Ces lignes qu'il écrivit au bas d'une lettre que je présentais à sa signature : « Le champ de bataille s'est élargi. Mais la lutte reste dure. »

Gide, l'autre jour, me fit une nouvelle visite au sujet de son protégé du Cherche-Midi. Il me donna à lire son recours en grâce et tomba d'accord pour que j'en supprime ces lignes merveilleusement inconscientes : « Je suis malheureusement pour moi né ainsi constitutionnellement et la prison ne pourra m'améliorer. Je suis prêt si vous voulez bien me gracier à quitter la France pour servir par mon action à la Colonie où ces mœurs si fréquentes sont admises. »

*Vendredi 2 août 1945.*

Il y a plusieurs façons d'être, pessimiste et critique quant à la situation actuelle en France : celle des hommes de mauvaise foi ; celle des hommes de peu de foi ; celle aussi de quelques grands honnêtes hommes, humanistes de tendance, et qui, ne pouvant qu'être déçus et blessés par toute politique, le sont nécessairement par celle-là. Spontanément, naturellement, j'appartiens à cette catégorie d'esprits dont seule ma vénération pour la personne du général de Gaulle tempère actuellement les effets.

Louis Salleron, qui est venu me voir aujourd'hui, est de l'espèce honnête, avec une lucidité déviée par des certitudes anciennes qu'il n'acceptera jamais de reviser. Peut-être du reste a-t-il raison puisque l'erreur étant inévitable, mieux vaut alors s'en tenir à celles dont nous avons éprouvé les qualités et la part de vérité. Aussi bien y avait-il des vues fécondes dans son exposé, compte tenu d'une amertume bien naturelle à un non-résistant (au sens officiel du mot) de bonne foi. J'ai toujours admiré le brio de cet esprit ruisse-lant d'idées.

— Ce que le pays pardonne difficilement à de Gaulle, c'est de jouer avec tant d'application et de rigueur la règle d'un jeu auquel chacun sent bien, au fond, qu'il ne croit pas et dont chacun sait aussi que, ne correspondant plus à rien de réel, il risque de perdre la France. Car la démocratie n'est plus qu'un mythe et un mythe dangereux s'il permet le camouflage de ses plus funestes ennemis. Il s'agit surtout, pour tous ces gens qui crient à la dictature, d'empêcher la France de se choisir le chef de son choix, celui qui pourrait la sauver, elle, et non eux...

Je répons que le Général s'est toujours considéré comme le gérant provisoire de l'Etat, qu'il pousse loin les scrupules en ce domaine (par exemple jusqu'à refuser d'habiter l'Élysée, ou même d'emprunter au Mobilier national ce dont il aurait besoin pour rendre habitable sa maison). Mais, parlant en mon nom (car il ne m'a jamais rien dit de tel), j'ajoute : « Que les élections soient faites, et nous le verrons sans doute changer d'attitude : maintenu au pouvoir, il n'hésitera plus à gouverner ; éloigné du gouvernement, il osera parler en son nom et grouper autour de lui les Français fidèles à son action et à ses idées. Malheureusement, ajouté-je, les régimes totalitaires de ces dernières décades ont contaminé et souillé en les menant jusqu'à l'absurde et jusqu'au crime quelques fécondes règles politiques. Reste, heureusement, l'exemple des U.S.A. dont il y a beaucoup à retenir... »

(Ce qui est affreux, dès qu'on ose attaquer le fascisme de ces antifascistes, c'est de se voir accuser soi-même par eux de fascisme. De cet immense malentendu, du fait aussi qu'en l'accusant on fait volontairement ou non, le jeu de la pire réaction, profite le communisme, dont on se prend parfois violemment à souhaiter être dupe, pour avoir enfin un peu d'espérance et de confiance au cœur...)

4 août 1945.

De cette confrontation. Pétain-Laval, devant la Haute Cour, hier, j'attendais des émotions qui ne m'ont pas été données. L'arrivée dans le prétoire de l'accusé Pierre Laval,

rapatrié l'avant-veille de cette Allemagne où l'avait renvoyé, après mûres réflexions, le gouvernement de Franco, l'entrée de ce maigre et noir petit homme à l'air humble, son feutre à la main, une serviette sous le bras, de cet homme traqué et voué au poteau d'exécution, ne manqua pas, pourtant, d'être poignante. Ce fut d'une voix blanche qu'il déclina devant le juge son identité : « Laval, Pierre... » Les mots sortaient avec peine de son gosier contracté. Bien vite cependant il reprit son assurance, défendant, lui aussi, avec la vieille éloquence parlementaire retrouvée, sa politique, ménageant le Maréchal dans la mesure où il lui était utile de s'appuyer sur lui, mais accumulant savamment les charges au moment même où il semblait le défendre. Pétain, dans son fauteuil où je ne songeai même plus à le regarder (il me fallait faire effort pour m'étonner de sa présence en cet endroit, pour croire à l'importance historique de l'heure) — tellement vite vient l'habitude, que ce second contact avec l'illustre accusé me paraissait déjà normal et sans intérêt —, Pétain écoutait, sans rien manifester, la déposition de cet homme auprès duquel il avait vécu les jours les plus graves de son existence. Si persuasive était la voix de Laval, si consommé son art ; à ce point insuffisants se révélaient, en face de ce vieux renard, le président et le procureur ; si facilement aussi nous nous laissons gagner par la force persuasive de qui est là, en personne, pour s'expliquer ; notre (ou du moins ma) pente est tellement de faire confiance à un homme quel qu'il soit, de me mettre à sa place, de lui accorder le préjugé de la bonne foi, que je me sentais — malgré le poids des charges qui l'accablaient (ou plutôt, à cause d'elles) — favorablement disposé à l'égard du témoin... Il faut l'avouer : j'étais spontanément *pour lui* (contre le juge, du reste inintelligent et maladroit), aussi satisfait des nombreux points qu'il marquait qu'ennuyé de ses imprudences. Je parle de ma réaction du moment, de ce réflexe aussi peu raisonné que possible et qui allait même contre toute raison. Je crois inutile de m'étonner. Aussi sommes-nous : incroyablement désarmés et faibles devant la vie, dès que nous sommes sans passion et de bonne foi. Une conduite conséquente qui n'exprime jamais aucune contradiction n'est possible

que si nous nous sommes délibérément ou passionnément pris en main, axant notre vie sur quelques principes — admis par la raison ou par le cœur — sur lesquels il est entendu que nous ne reviendrons jamais.

Mais, la fatigue aidant (la nôtre et la sienne), moins convaincante, moins assurée aussi, se fit la défense de Laval. Sur sa politique d'avant-guerre, sur l'Assemblée nationale du 10 juillet 1940, sur Montoire, sur le 13 décembre, il fut à la fois passionné et passionnant — si bien que je m'étonnais naïvement que ce bon politique, qui avait accepté de jouer la plus difficile des parties, fût sous le coup d'une accusation capitale. Mais des mots qu'il prononçait lui-même, soit que son exposé les rendît nécessaires (Légion antibolchevique, Sigmaringen), soit qu'imprudemment il laissât échapper quelque lapsus (très « acte manqué ») du genre de « agression » à la place de « débarquement », détruisaient d'un coup les fruits de son éloquence et de notre crédulité. Je me rappelais soudain ce que représentait, sous l'Occupation, le nom exécré de Pierre Laval et ce qu'il avait fait. Je me rappelais soudain que l'expression « traître » avait un sens et qu'elle ne pouvait pas, en toute justice (nationale), ne pas s'appliquer à lui... (Mais en étais-je, au moment même, si sûr ?)

Il s'expliqua enfin, non sans adresse, sur sa phrase fameuse : « Je souhaite la victoire de l'Allemagne. » Je me souviens de l'effet qu'elle me fit, le soir où je l'entendis à la radio, dans une pièce que je ne situe pas exactement. Puis deux gardes vinrent le chercher, il ramassa son chapeau, sa serviette, et s'en alla vers sa prison... Le Maréchal fut alors invité à exprimer à voix haute ce qu'il disait à son avocat en ce moment même. Après une légère hésitation, et malgré sa volonté de silence, il assura que Laval avait menti en disant qu'il lui avait donné son accord sur cette phrase : « Quand j'ai entendu que cette phrase était répétée à la radio, j'ai bondi... Je croyais que c'était supprimé. Je suis navré, je suis navré qu'elle soit restée... » La voix chevrotante des années terribles, voilà qu'elle nous était rendue, mais plus pitoyable encore, plus cassée qu'autrefois. Cet homme, dont l'intervention prouvait qu'il savait encore entendre et comprendre, on le sentait pourtant absent sous sa feinte présence, comme ces

amis morts que nous voyons vivants en rêve, vivants, mais — parce que nous les savons morts — marqués d'étrangeté.

Et en ce même jour où j'avais vu un maréchal de France se lever devant un vieux procureur dérisoire, son accusateur, et tirer légèrement la petite table qui lui faisait face pour faciliter son passage (il avait eu le même geste, exactement, à la fois humble et courtois, mais d'une humilité orgueilleuse, d'une courtoisie hautaine, la première fois où j'étais venu), en ce jour aussi où j'avais vu un des hommes qui avaient autrefois représenté la France devant le monde (maintenant, sans être encore devant ses juges, il était déjà devant la Justice), profiter d'une pause pour quêter un regard d'approbation ou tout au moins de sympathie des journalistes qui étaient le plus près de lui (il réussissait à sourire, à échanger quelques mots) — tandis que, à son banc, le malheureux Paul Reynaud, dressé de toute sa petite taille, écoutait avec avidité, que les « reporters » Jean Schlumberger et Albert Camus avaient l'air de juges, et que juges et jurés ressemblaient à des marionnettes —, en ce même jour, quelques heures plus tard, je vis notre cher grand de Gaulle entrer avec ses ministres dans la salle du Sénat où, dans une rumeur de dernière classe, l'Assemblée consultative achevait son ultime séance. Les quelques mots officiels et convenus que le Général prononça ne laissèrent rien deviner du mépris où il tient ces hommes dépourvus du *sens de l'Etat*...

« Je n'ai jamais cru en la justice humaine... », me disait hier mon père. Mais moi j'y croyais. Je m'aperçois que j'y croyais à ma tristesse et à mon dégoût.

*Mercredi 8 août 1945.*

Pour la troisième fois, j'ai assisté, hier, à une audience du procès Pétain. J'y vis, extraits tout exprès de leur prison de Fresnes, un Peyrouton déconfit, hésitant et prudent ; un Jacques Chevalier assuré, brillant et désinvolte ; un Bouthillier précis, méthodique et appliqué — plus quelques personnages de moindre importance, l'amiral Fernet, l'ancien préfet François Martin, le conseiller d'Etat M. Roussel, qui eurent

ce rare courage de défendre publiquement le vieux Maréchal. Le vieux Maréchal, qui, dans son abaissement présent, conserve toute sa hauteur, répondant avec une réserve parcimonieuse et distante au salut de ceux qui viennent témoigner en sa faveur. Comme s'il était dans l'ordre des choses qu'ils s'inclinent avec respect devant lui. Comme si l'anormal, ce n'était pas le dévouement de ces fidèles serviteurs, mais la sévérité de tant de Français ingrats. Et il faut bien dire, quel que soit le fond du procès, qu'une telle attitude ne va pas sans dignité — et que lorsque le Maréchal se lève poliment pour laisser passer le procureur Mornet qui ne lui accorde pas un regard, ce n'est pas lui qui sort diminué de l'affrontement.

Quant au fond du procès, il semble difficile de juger avec équité et de faire la part de la culpabilité, de l'innocence, de la sénilité, de l'impuissance, des fautes et des crimes. Y a-t-il même jamais eu crime délibéré, trahison concertée ? En toute franchise, je ne le crois pas. De toute façon le problème est, au départ, mal posé parce qu'il l'est avec passion. Ce sont des partisans, non des patriotes qui accusent Pétain, et ils l'ont condamné sans l'entendre. Ils l'ont condamné, non parce qu'il a trahi la France, mais parce qu'il a trahi la République. Et il est vrai que c'est souvent le partisan et non le patriote qu'était le Maréchal qui triomphait à Vichy. Il avait allégrement tiré parti d'une défaite qui était à ses yeux, bien plus que celle de la France, celle de conceptions démocratiques haïssables. Sur cette question, le procès pouvait être engagé, un procès de trahison si l'on veut, mais de trahison au sein d'une guerre civile. Là où l'imposture, à mon sens, commence, c'est lorsqu'on veut nous faire croire que le maréchal Pétain a trahi par connivence avec l'ennemi. Je veux dire : a trahi volontairement, de façon délibérée et concertée.

Malgré cette dérision, j'ai eu pour la première fois, hier, l'impression d'une Justice malgré tout possible — et présente. C'était un fait, en tout cas, que ce procès avait lieu publiquement, que tout se passait au grand jour, que l'accusé disposait des moyens de défense convenables. C'était un fait que le procès évoluait dans un sens qui heurtait le pouvoir

et surtout la partie agissante de l'opinion publique au pouvoir. Si bien que je me demandais soudain si le mécontentement du public, sa déception ne venaient pas uniquement de la tournure que prenait l'affaire. Si tant de gens — et, à l'occasion, moi-même — ne se sentaient, à l'occasion du procès Pétain, si désillusionnés par la Justice pour cette seule raison que cette Justice n'était pas celle qu'ils auraient voulue ? Car beaucoup de Français raisonnent comme si la chose était jugée d'avance. A quoi bon, s'il en était ainsi, jouer la comédie d'un procès ? D'un procès qui, dans l'état actuel des choses, reste par bien des côtés contestable, mais qui, jusqu'à maintenant, ne semble pas avoir trahi l'intangible et sereine Justice.

Il y a un peu plus d'un mois, André George, collaborateur de Louis de Broglie, rédigeait un rapport destiné au général de Gaulle, à qui je le remis, sur l'état actuel du problème de la désintégration de la matière, notamment sur l'utilisation militaire — si l'on peut dire — de cette expérience. Or, la nouvelle a été annoncée au monde de la mise au point d'une bombe atomique par les Américains, qui déjà en ont jeté une sur une ville japonaise qui fut, nous dit-on, détruite à 60 p. 100. Je trouve inutile de commenter. Mais on a vraiment l'impression d'être entré dans un nouvel âge.

D'un correspondant de l'Associated Press — sans commentaire : « Il y a des raisons de croire que la ville qui comptait, avant cette aventure, 340 000 habitants, a simplement cessé d'exister... Le colonel Tidde, sa mission accomplie, fut accueilli à sa descente d'avion par le général Spantz, qui lui épingla la *Distinguished Service Cross*, une des plus hautes distinctions américaines. »

9 août 1945.

Hier, au début de l'après-midi, dans le sous-sol de la rue Saint-Dominique où nous avons été voir, à des fins d'éventuelle censure, les Actualités cinématographiques, présence inattendue d'André Malraux, qui serait maintenant attaché au